



L'avenir de nos PAYSAGES

Montsoreau,
Mardi 29 janvier
9h30-12h30

Participants

23 participants étaient réunis pour cette première rencontre sur le thème de « l'avenir de nos paysages » (cf. annexe 1 : liste des participants).

I. INTRODUCTION

La réunion est introduite par Anne-Sophie Ascher, élue de la Candes-Saint-Martin, présidente de la commission urbanisme et aménagement et référente sur le thème « l'avenir de nos paysages ».

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc, les rencontres thématiques visent un processus de dialogue sur la base d'un cycle de trois réunions. A travers ce processus, l'objectif est de contribuer à la formulation de propositions pour écrire le futur projet de territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine de 2023 à 2038. Autrement-dit, il s'agit de définir le cahier des charges qui servira de base à l'écriture de la future charte.

Pour favoriser une approche neutre et la remontée des besoins des acteurs et habitants, le Parc Loire Anjou Touraine a souhaité confier l'animation et la restitution de ce processus à Médiation & Environnement et DialTer, deux Sociétés coopératives (SCOP) spécialisées dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de concertation sur les questions environnementales et territoriales.

Les principaux éléments de cadrage de cette réflexion collective sont présentés au travers des points suivants (cf. annexe 2 : propos introductifs) :

- quelques points de présentation de ce qu'est un Parc naturel régional (vidéo) ;
- le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;
- les étapes vers la nouvelle charte ;
- les étapes et la place de la participation dans le processus de révision ;
- les règles du jeu proposées pour le déroulement du processus, le rôle et la place de chacun et les grands principes d'animation ;
- les possibilités de suivi de la démarche et les documents mis à disposition.

Cette première rencontre a pour objectifs de favoriser l'interconnaissance, de positionner les travaux dans le schéma général, de partager des éléments de diagnostic, d'approfondir les besoins et d'identifier les grands enjeux.

II. ETAT DES LIEUX SUR LE THEME

Claire Cassanet, chargée de mission paysages du Parc présente les éléments issus à la fois de l'analyse technique produite par les bureaux d'étude prestataires du Parc et des propos recueillis dans le cadre des rencontres territoriales (cf. diaporama en annexe 2).

Les supports ayant servi de base à la synthèse présentée sont consultables sur le site ici2038.fr.

III. PRESENTATION, PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DE CHACUN

A leur arrivée, les participants sont invités à écrire sur un ou deux post-it leurs représentations sur la thématique de la rencontre en quelques mots clefs (« *Quand on parle, dans le Parc Loire Anjou Touraine, d'avenir de nos paysages, qu'est-ce que ça évoque pour moi ?* »).

Lors du temps de présentation, il est demandé à chacun d'exprimer sa vision sur le thème de l'atelier en quelques mots. Il en ressort les mots et expressions clés suivants :

- *Transmission.*
- *Enjeux de l'urbanisme et du changement climatique.*
- *Interrogation sur les conséquences du changement climatique.*
- *Laisser évoluer mais préserver l'harmonie.*
- *Conservation des essences naturelles locales.*
- *Préservation des éléments naturels rares.*
- *Conséquence du développement du tourisme fluvial sur la biodiversité.*
- *Avenir du site de la centrale nucléaire de Chinon.*
- *Comment convaincre sans contraindre (septique).*
- *Envahissement des serres chapelles avec les conséquences sur la biodiversité.*
- *Attentif au patrimoine bâti et aux paysages agraires.*
- *Agroforesterie, notion de transmission.*
- *Préservation de la biodiversité / paysages vecteurs de développement local.*
- *Impact de la publicité.*
- *Lien entre paysage et activité économique.*
- *Le paysage c'est à la fois un paysage urbain et un paysage rural (j'espère qu'on ne va pas parler que de haies).*
- *Paysage est une conséquence des activités humaines, on ne peut le sanctuariser.*
- *Désespéré de la désertification des campagnes, disparition des oiseaux.*
- *J'aime vivre dans quelque-chose de beau.*

IV. APPROFONDISSEMENT EN SOUS-GROUPE

Sur la base de l'expression des participants (présentation individuelle et post-it) et de l'état des lieux, 4 sujets sont identifiés par les animateurs.

- Le paysage, l'agriculture et la forêt
- Paysage et biodiversité
- Le paysage et l'urbanisme
- Le paysage et le patrimoine

Les personnes présentes sont invitées à approfondir ces sujets en sous-groupe avec une rotation qui permet à chacun de contribuer à la réflexion sur 2 sujets.

Le principe de travail est le suivant : chacun est invité dans un premier temps à transcrire puis à faire part de ses besoins, préoccupations, questionnements, notés sur des post-it. L'ensemble des post-it est rassemblé en familles. Elles sont ensuite, si possible, nommées par les participants.

S'engage alors un échange au sein du groupe pour identifier les grands enjeux ; si des points portent à discussion, il est demandé de les noter. Les éléments issus de ce temps de travail sont rapportés ci-dessous, les principaux enjeux ayant été restitués par chacun des groupes en plénière.

Le paysage, l'agriculture et la forêt

Les grands enjeux identifiés / partagés

- ★ **Apporter une attention particulière au mode de gestion des forêts afin d'y favoriser la biodiversité.**
- ★ **Quel est le modèle agricole le plus apte à concilier l'activité agricole et espaces naturels ? (espaces non bâtis).**
- ★ **Quel rôle de la haie dans la préservation de la biodiversité ?**
- ★ **La taille et forme des exploitations agricoles, modèle économique et humain.**
- ★ **Structuration des paysages en lien avec le milieu naturel, essences diversifiées et adaptées au milieu.**

Expressions individuelles (les post-it)

- *Action de préservation en cohérence avec les démarches d'entretien et d'exploitation des espaces.*
- *Comment protéger les arbres remarquables sur le domaine public et privé ?*
- *Former les techniciens des communes.*
- *S'appuyer sur ce qui existe déjà pour redonner un paysage vivant et diversifié.*
- *Remettre au goût du jour des pratiques respectueuses du vivant.*
- *Impact du tourisme fluvial sur les oiseaux.*
- *Valoriser les services d'intérêt général.*
- *Développer le label « gestion durable du bocage ».*
- *Développer les déplacements doux.*
- *Créer des zones de quiétude pour la faune remarquable.*
- *Eviter de multiplier les constructions paysagères banalisées.*
- *Protection des espaces naturels et paysagers en cohérence avec les activités économiques.*
- *Réduire l'impact publicitaire.*
- *Pourquoi la Loire transporte-t-elle autant de saletés ?*
- *Garantir un équilibre entre économie et agriculture.*
- *Influencer les modes de production en tant que consommateur local.*
- *Favoriser des activités agricoles respectueuses de la biodiversité.*
- *.../...¹*

¹ Autres expressions n'ayant pas été transcrites littéralement car déjà exprimées.

Paysage et biodiversité

Les grands enjeux identifiés / partagés :

- * **Développement et modèle agricole respectueux des paysages et de l'environnement.**
- * **Limiter l'impact d'un tourisme de masse sur les milieux fragiles (grèves de Loire).**
- * **Anticiper l'impact des changements climatiques sur les milieux naturels.**
- * **Concilier cadre de vie et activités économiques.**

Expressions individuelles (les post-it)

- *Reconstituer les haies pour la biodiversité et le paysage.*
- *Reboiser les parcelles cultivées par des haies.*
- *Entretenir la forêt pour la conserver, avoir une politique de gestion des ressources.*
- *Conserver les essences liées à la région.*
- *1 arbre coupé = 1 arbre planté.*
- *Etablir une charte forestière.*
- *Privilégier le bois d'œuvre.*
- *Comment réguler les investissements fonciers exogènes.*
- *Cacher les serres chapelles avec des haies diversifiées.*
- *Viticulture plus respectueuse des sols, de l'environnement et des habitants.*
- *Zones sans traitement aux abords des habitations.*
- *Limiter les intrants en agriculture pour restaurer la biodiversité, tendre au développement d'une agriculture biologique.*
- *Promouvoir un modèle agricole avec des petites structures.*
- *... / ...*

Le paysage et l'urbanisme

Les grands enjeux identifiés / partagés

- * **Utile et agréable : concevoir des villes, villages dont tous les espaces font sens pour tous (habitants, entrepreneur, commerçants, services).**
- * **Renouvellement : rénover, transformer en qualitatif plutôt que construire ; soutenir les filières de matériaux alternatifs et biosourcés (rôle moteur du PNR pour expérimenter).**
- * **Forme urbaine : concevoir en cohérence avec le site / qualité et sens des nouveaux espaces durables / arrêter le mitage urbain / développer des partenariats avec les bailleurs sociaux.**
- * **Equipement : raisonner le besoin en matière d'infrastructure et en équipement.**
- * **Energie : intégrer la production d'énergies renouvelables et leur distribution.**
- * **Résilience : anticiper les changements climatiques à toutes les échelles de la ville.**
- * **Nature en ville : intégrer la biodiversité en ville.**
- * **Planification :**
 - traduire plus fermement le Schéma Régional de Cohérence Ecologique dans les documents de planification ;
 - promouvoir les Plans Locaux d'Urbanismes et Plans Locaux d'Urbanismes Intercommunaux, les Règlements Locaux de Publicité et les Règlements Locaux de Publicité Intercommunaux au sein du Parc (travail sur les grandes enseignes commerciales type Buffalo grill).

Expressions individuelles (les post-it)

- *Intégration du bâti.*
- *Limiter le mitage du paysage.*
- *Renforcer le commerce de proximité pour limiter la consommation d'espace.*
- *Cohérence entre constructions neuves et bâti ancien.*
- *Quel traitement de la question énergétique.*
- *Intégrer les nouveaux modes de production énergétique, éolien, photovoltaïque.*
- *Infrastructures économes en espaces (routes, déviations).*
- *Intégrer les changements climatiques dans la réflexion sur l'urbanisme.*
- *Intégrer dans les documents d'urbanisme communaux et intercom. Les exigences du Parc.*
- *Rénovation / transformation du bâti existant (habitat, commerce, industrie).*
- *Renouvellement urbain qualitatif.*
- *Donner les moyens de faire des rénovations de qualité.*
- *Prendre en compte le végétal dans la conception de nouveaux quartiers.*
- *Préserver les essences régionales.*
- *Nature et paysage en site urbain.*
- *Villes sobres en énergies, multigénérationnelles.*
- *Contenir les enveloppes urbaines.*
- *Eviter la dispersion des bâtiments en dehors des villages.*
- *... / ...*

Le paysage et le patrimoine

Les grands enjeux identifiés / partagés

- * **Transmission appropriation : pour pouvoir transmettre, il faut s'approprier (nos biens communs que sont nos paysages et notre patrimoine).**
- * **Régulation développement : nécessité de s'adapter aux évolutions et changements en conservant les spécificités paysagères, urbanistiques et architecturales.**
- * **Patrimoine = valeurs, bien commun : construire une valeur commune du paysage à l'aide de la définition des patrimoines selon l'UNESCO (Valeur Universelle Exceptionnelle : VUE) ?**
- * **Règlementation : vigilance par rapport aux brèches dans la réglementation des Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager et similaires.**

Expressions individuelles (les post-it)

- *Le patrimoine, valeur territoriale.*
- *Le patrimoine, en fonction de l'échelle de perception.*
- *En fonction de la mémoire, espace vécu, espaces mémoriels.*
- *La transmission : quelles mémoires / quels usages / quels sujets de société voulons-nous transmettre*
- *Donner envie (transmettre).*
- *Prise en compte du patrimoine à travers les actions d'éducation, faire connaître dans les écoles, collèges etc ; les différentes techniques de construction.*
- *Faire faire des herbiers dans les écoles,*
- *Eoliennes- photovoltaïque, est-ce vraiment écolo ?*
- *Concilier les nouvelles formes de production énergétique et le paysage.*
- *Conservation du patrimoine et enjeux climatiques.*
- *Ne pas prioriser une approche visant à « mettre sous cloche ».*
- *Classer les arbres remarquables ?*
- *Les peupleraies : patrimoine ?*
- *La puissance publique doit montrer l'exemple....*

V. SUITES A DONNER

La matière produite au cours de cette première rencontre thématique servira de base à la prochaine rencontre. Il sera proposé un regroupement des idées clés et un questionnaire permettant de prolonger, d'approfondir et de traduire en orientations stratégiques et opérationnelles, les enjeux identifiés.

**Prochaine réunion le mardi 26 mars de 9h30 à 12h30
au foyer municipal de Montsoreau**

Pour mémoire la 3^{ème} réunion est programmée le mardi 14 mai de 9h30 à 12h30.

ANNEXE 1 – Liste des participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total	
Agent de collectivité	LAIDET	Myriam	Mission Val de Loire		
	MEUNIER	Bernard	CC Touraine-Vallée de l'Indre		
	MORON	Anne-Cécile	CA Saumur val de Loire		
Total Agent de collectivité				3	
Agent de l'Etat	LAROSE	Denis	DDT 37	1	
	MALJEAN	Roland	DDT-37/SUDT/Paysages et Publicité	1	
	PELET	Marianne	DDT 49	1	
	SOUFFLET-LECLERC	Elise	DDT 49	1	
Total Agent de l'Etat				4	
Associatif	BACHET	Jocelyne	Colibri	1	
	BERJAMIN	Dagmar	LPO Anjou	1	
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1	
	LAIGLE	PASCAL	AFAC Saumur	1	
	LAMBERT	Alain	Slow Food	1	
	LECUREUIL	Vincent	CPIE Touraine Val de Loire	1	
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	1	
Total Associatif				7	
Elu	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1	
	PRINCIPAUX	Jeanne-Marie	Commune de Villebernier	1	
Total Elu				2	
Habitant	BOTTEREAU	Jean-Marie		1	
	DEMOURY	Camille		1	
	MARGOTTEAU	Pierre		1	
		PITault	Pierre		1
		Sylvette		1	
Total Habitant				5	
Consulaires, syndicats...	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1	
	GARREAU	Emmanuel	Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire	1	
Total Consulaires, syndicats...				2	
Total général				23	

ANNEXE 2 – Propos introductifs

CADRE DE LA CONCERTATION

- quelques points de présentation de ce qu'est un Parc naturel régional (vidéo) ;
- le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;
- les étapes vers la nouvelle charte ;
- les étapes et la place de la participation dans le processus de révision ;
- les règles du jeu proposées pour le déroulement du processus, le rôle et la place de chacun et les grands principes d'animation ;
- les possibilités de suivi de la démarche et les documents mis à disposition.

ETATS DES LIEUX

Paroles d'habitants récoltées lors des 10 rencontres territoriales organisées entre novembre et décembre 2018.

Constats issus du diagnostic territorial, confié à des bureaux d'études.

PISTES ISSUES DES RENCONTRES SUR LES TERRITOIRES

Souhaits d'habitants pour 2038 issus des travaux en sous-groupe réalisés lors rencontres territoriales, autour de 5 thèmes : vivre ensemble - se nourrir, consommer - travailler – habiter – se ressourcer.